

## **Le statut de l'élu(e) local(e) mis à jour au 16 avril 2015 (Document AMF)**

« Ce document, élaboré par les services de l'AMF et régulièrement mis à jour, reprend toutes les dispositions relatives au statut de l'élu(e) local(e). Cette version, mise à jour au 16 avril 2015, intègre les dispositions directement applicables de la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus, de leur mandat. »

Statut de l'élu(e) local(e) disponible [en Cliquant ici >>>](#)